

DECISION N°2017-06-198
relative à la composition du comité d'experts spécialisé
"Valeurs Sanitaires de Référence"

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail,

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L. 1313-6, R. 1313-1-1°, R. 1313-14-9°, R. 1313-25-6°, R. 1313-26 et R. 1313-31-1 ;

Vu la délibération n° 2016-4.06 du 29 novembre 2016 du conseil d'administration relative à la liste des comités d'experts spécialisés siégeant auprès de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ;

Vu l'avis du conseil scientifique en date du 20 juin 2017,

DECIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du comité d'experts spécialisé " Valeurs Sanitaires de Référence " de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, à compter du 1^{er} septembre 2017, pour une durée de 3 ans :

M. Michiels (Fabrice), président
M. Baril (Marc)
M. Binet (Stéphane)
Mme Bisson (Michèle)
Mme Chevalier (Anne)
Mme El Ghissassi (Fatiha)
Mme El Yamani (Mounia)
M. Emond (Claude)
M. Fitzgerald (Reginald Edward)
M. Garnier (Robert)
Mme Hoet (Perrine)
Mme Iwatsubo Yuriko
Mme Kairo Cécile
Mme Lakhil Laila
M. Lirussi (Frédéric)
Mme Maitre (Anne)
Mme Pilliere (Florence)
Mme Platel (Anne)
M. Schroeder (Henri)

... / ...



M. Sorg (Olivier)
M. Thireau (Jérôme)
M. Viau (Claude)
M. Vincent (Raymond)

Article 2 : Le directeur de l'évaluation des risques est responsable de l'application de la présente décision, qui sera publiée au registre des actes, avis et décisions de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

Fait à Maisons-Alfort, le 5 juillet 2017

Le Directeur Général

Dr Roger GENET